

*24 septembre 2019*

**Proposition du Conseil administratif du 24 septembre 2019 en vue de l'approbation du budget de la saison 2019-2020 du Grand Théâtre de Genève.**

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

Par cette proposition, le Conseil administratif vous transmet le budget de la saison 2019-2020 du Grand Théâtre de Genève (GTG) que la Fondation du Grand Théâtre (FGTG) lui a transmis en date du 6 juin 2019.

Le budget de la saison 2019-2020 prévoit un déficit de 1 327 329 francs, qui est dû notamment au non-renouvellement de la subvention du Canton depuis 2018, à la transition de direction et à la mise en place d'une nouvelle stratégie de communication. La saison 2019-2020 sera en effet la première saison du nouveau directeur général, M. Aviel Cahn. Celui-ci souhaite faire évoluer l'image de l'opéra et le rendre accessible à de nouveaux publics. Sa vision consiste à placer l'institution au cœur de la vie culturelle et sociale genevoise et à renforcer les collaborations avec d'autres institutions locales et régionales.

Sur le plan artistique, cette vision sera marquée par une programmation et des choix esthétiques innovants, incarnés par des metteurs en scène, des décorateurs, des costumiers et des chorégraphes novateurs et familiers des nouvelles technologies et tendances actuelles.

Sur le plan opérationnel, cette vision se traduira par:

- la mise en place d'un dispositif fonctionnel cohérent avec la structure du GTG: il est prévu de repourvoir tous les postes inscrits à l'organigramme. Le but est d'assurer une stabilité sur le plan des ressources humaines pour permettre un fonctionnement optimal de l'institution après une période complexe en lien avec le chantier dans le bâtiment principal à la place de Neuve et le déménagement à l'Opéra des Nations;
- un programme artistique d'envergure, marquant un positionnement et un rayonnement forts de l'institution;
- la mise en œuvre de mesures de communication accompagnant le changement et favorisant l'ouverture vers de nouveaux publics;
- le développement d'activités de pédagogie et de médiation, qui devraient également contribuer au renouvellement du public à moyen et long terme.

Le programme artistique de la saison 2019-2020 prévoit une augmentation du nombre de représentations, passant de 87 en 2018-2019 à 107 en 2019-2020, réparties comme suit:

- Opéras: 9 prod. / 60 repr. (2018-2019: 8 prod. / 58 repr.)
- Ballets: 3 prod. / 18 repr. (2018-2019: 3 prod. / 15 repr.)
- Récitals: 6 (2018-2019: 5)
- Concerts: 1 (2018-2019: 3)
- Jeune public: 15 (2018-2019: 4)
- Événements: 7 (2018-2019: 2)
- Total des représentations: 107 (2018-2019: 87)

Ainsi, cette saison sera marquée par un développement significatif des activités pour le jeune public et d'événements spéciaux en marge de la production artistique. En ce sens, la nouvelle direction générale concrétise de manière plus marquée les recommandations du rapport Actori en 2014.

Par conséquent, les coûts artistiques qui sous-tendent le développement des activités artistiques, pédagogiques et de médiation seront plus élevés:

La somme des cachets et frais afférents aux artistes passera de 5 806 000 francs en 2014-2015 à 6 024 000 francs pour 2019-2020 (rubrique 3025 *Traitement personnel artistique de spectacle*, sous-rubrique 317110 *Défraie-ments au pers. artistique invité*, sous-rubriques 318200 et 318250 *Charges de personnel artistique payées à des tiers* et *Honoraires artistes, maquettistes, costumiers, salaires nets*).

Les achats de coproductions pour l'opéra et le ballet (rubrique 3135 *Achats/location production, coproduction* et sous-rubrique 313950 *Transports Achats/Loc. product. coprod.*) se monteront à 840 000 francs en 2019-2020, contre 350 000 francs en 2014-2015.

L'engagement de musiciens supplémentaires (sous-rubrique 318265 *Honora-ires musiciens supplémentaires*) passera de 188 000 francs en 2014-2015 à 580 000 francs en 2019-2020.

En revanche, les coûts du personnel technique de renfort baisseront en raison d'une optimisation des ressources de la technique et de l'emploi accru de nouvelles technologies, comme les projections vidéo par exemple (composantes «artistiques» de la sous-rubrique 301100 *Traitement personnel temporaire*).

En contrepartie, les recettes de billetterie sont plus élevées, en raison de l'augmentation des activités artistiques. En effet, le montant des recettes budgétées s'élève à 10 720 000 francs pour la saison 2019-2020, contre 10 604 000 francs dans les comptes 2014-2015 (rubriques 4340 *Produits de la billetterie, Abonnements* et 4341 *Produits de la billetterie, Entrées*).

Une des nouveautés au niveau de la billetterie est la création de billets à 17 francs en partenariat avec la Mobilière, qui prendra à sa charge le manque à gagner par rapport au tarif de base le plus faible.

Lors de cette saison, le GTG prévoit également une évolution positive des salaires pour le ballet et une augmentation des indemnités pour le chœur, allant dans le sens des demandes émises de longue date par les représentant-e-s du personnel.

La préparation de la saison 2019-2020 par la nouvelle équipe ainsi que le développement d'une nouvelle identité visuelle et d'un nouveau site Internet induiront des coûts de transition. Ces coûts, ponctuels et uniques, n'ont pas fait l'objet d'un crédit extraordinaire mais ont été inscrits sur le budget de fonctionnement de la première saison de la nouvelle direction.

Un déficit structurel demeure néanmoins. En 2014, l'étude Actori avait mis en évidence un déficit structurel de 3 millions de francs, que la subvention cantonale a contribué à combler jusqu'en 2017. Une fondation privée genevoise a ensuite accordé un soutien renouvelable accru d'un montant annuel de 1,5 million de francs, réduisant le déficit de moitié. Reste un déficit prévisionnel de 1 327 329 francs pour la saison 2019-2020, qui ne pourra pas être absorbé par le fonds de réserve qui affiche un disponible au 30 juin 2018 de 655 682 francs, et qui ne peut pas résorber le déficit de la saison 2018-2019. La FGTG s'achemine donc vers un capital négatif et va se trouver en défaut de liquidités d'ici à fin 2019. Se posera alors la question de la recapitalisation de la Fondation.

Depuis le début de la législature cantonale en juin 2018, le Conseil d'Etat a réitéré à de nombreuses reprises son intention de soutenir financièrement le GTG (notamment dans le Discours de Saint-Pierre, dans le Programme de législature et dans l'avant-projet de Message sur la politique culturelle cantonale). L'option envisagée est celle d'un soutien financier ciblé au Ballet du GTG, au nom de la contribution au rayonnement culturel de Genève. Il conviendra d'insister auprès du Conseil d'Etat, afin qu'il tienne ses engagements, également dans la foulée du vote massif en faveur de l'initiative IN 167 pour une politique culturelle cohérente à Genève le 19 mai 2019 (acceptée par 83% des citoyennes et citoyens). A défaut, il sera nécessaire d'envisager d'autres solutions, y compris un soutien municipal accru sous la forme d'un prêt ou d'un crédit budgétaire supplémentaire. Une augmentation de la contribution de l'Association des communes genevoises (ACG), par le biais du Fonds intercommunal, pourrait également être sollicitée. En parallèle, la Fondation du GTG tentera d'augmenter les contributions privées en prenant contact avec les actuels et potentiels contributeurs.

## **Conclusion**

L'article 10, alinéa 6, lettre b) du statut du Grand Théâtre précise que le Conseil municipal examine et approuve le programme et le budget définitifs de chaque saison du Grand Théâtre.

En référence à cette disposition, le Conseil administratif vous invite à approuver le budget de la saison 2019-2020 du Grand Théâtre en votant le projet de délibération suivant.

### *PROJET DE DÉLIBÉRATION*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif et conformément à l'article 10, alinéa 6, lettre b) du statut du Grand Théâtre de Genève,

*décide:*

*Article unique.* – Le budget de la saison 2019-2020 de la Fondation du Grand Théâtre de Genève est approuvé.

*Annexe:* Exposé des motifs et budget de la saison 2019-2020 du Grand Théâtre de Genève



**FONDATION DU  
GRAND THEATRE DE GENEVE**

**BUDGET DE LA SAISON 2019/2020**

## Préambule

Le Conseil de Fondation du Grand Théâtre de Genève (ci-après FG TG) présente ci-joint son budget pour la saison 2019/2020.

Après trois ans de travaux de rénovation, la saison 2019/2020 sera la première saison à nouveau entièrement jouée Place de Neuve. Cette saison s'inscrit sous le signe du changement, avec l'arrivée d'une nouvelle équipe, sous la direction d'Aviel Cahn, qui reprendra la direction générale du Grand Théâtre de Genève.

Avec l'appui du Conseil de Fondation, la nouvelle équipe aura à la fois l'honneur et la responsabilité de faire vivre et rayonner ce lieu emblématique de l'histoire et de la culture genevoise.

La nouvelle direction générale du GTG souhaite faire évoluer l'image de l'opéra et le rendre accessible à de nouveaux publics. Sa vision consiste à placer l'institution au cœur de la vie culturelle et sociale genevoise et à renforcer les collaborations avec d'autres institutions régionales. Sur le plan artistique, cette vision sera marquée par une programmation et des choix esthétiques innovants, incarnés par des metteurs en scène, des décorateurs, des costumiers et des chorégraphes novateurs et familier des nouvelles technologies et tendances actuelles.

Cette vision ne doit pas se cantonner à la scène, mais s'étendre à tous les services du GTG : la communication, le marketing, les médias sociaux et la billetterie. En cohérence avec la vision et la stratégie de développement de l'institution, le Grand Théâtre doit être axé sur l'accessibilité, l'ouverture et la créativité. Les prestations et activités doivent se diversifier et permettre au Grand Théâtre d'animer les lieux et d'ouvrir ses portes à tout un chacun, en créant une nouvelle dynamique en dehors des représentations. De nouveaux projets, développés par les services de communication, de pédagogie et de dramaturgie, verront le jour : conférences, « apéroperas », brunchs thématiques, « late nights », débats en marge de la programmation artistique... Ces événements offriront des opportunités supplémentaires en termes d'image, de prestations et de services.

En adéquation avec la vision et la stratégie de développement du Grand Théâtre, diverses mesures s'imposent pour accompagner et rendre possible le changement.

Sur le plan opérationnel, cette vision se traduit par :

- la mise en place d'un dispositif fonctionnel cohérent avec la structure du GTG : il est prévu de repourvoir tous les postes inscrits à l'organigramme. Le but est d'assurer une stabilité sur le plan des ressources humaines pour permettre un fonctionnement optimal de l'institution.
- un programme artistique d'envergure, marquant un positionnement et un rayonnement forts de l'institution.
- la mise en œuvre de mesures de communication accompagnant le changement et favorisant l'ouverture vers de nouveaux publics.
- le développement d'activités de pédagogie et de médiation, qui devraient également contribuer au renouvellement du public à moyen et long terme.

En prenant en compte ce qui précède, le budget 2019/2020 de la FG TG affiche un déficit prévisionnel de CHF 1'327 K. Ce budget comprend, outre les points susmentionnés, des coûts de transition liés à la préparation de la saison 2019/2020 par la nouvelle équipe ainsi qu'au développement d'une nouvelle identité visuelle et d'un nouveau site internet, développés en

collaboration avec une entreprise de communication de renommée internationale. Ces coûts, qui s'élèvent à près d'un demi-million, n'ont pas fait l'objet d'un crédit extraordinaire ; ils sont donc reportés sur le budget de fonctionnement de la première saison de la nouvelle direction. Il s'agit de coûts ponctuels et uniques.

Au regard de l'évolution de la situation financière du Grand Théâtre, la soumission d'un budget déficitaire n'est pas un fait nouveau : en mars 2014, l'étude Actori avait mis en évidence un déficit structurel à hauteur de 3 millions, en invoquant l'augmentation des frais de fonctionnement (charges fixes, augmentation des frais de personnel) par rapport aux dépenses artistiques. Pour des recettes et un montant de subventions stables, l'augmentation des frais de fonctionnement grève le budget artistique de l'institution et réduit sensiblement la part de moyens financiers alloués au cœur de l'activité du GTG, à savoir ses productions et spectacles. Le rapport Actori concluait que « pour permettre à l'institution de poursuivre correctement sa mission et de rayonner au niveau international, la FGTG devait combler ce déficit ».

A cette fin, la FGTG avait sollicité un subventionnement cantonal de 3 millions. Ce montant a été octroyé pour la saison 2016/2017 mais la subvention cantonale n'a pas été renouvelée pour 2018 (selon décision du Grand Conseil du 15 décembre 2017).

La FGTG a alors entrepris des démarches auprès de partenaires privés qui ont abouti à l'octroi d'un soutien renouvelable d'une fondation privée genevoise d'un montant de 1,5 million à compter de la saison 2018-2019. Ce montant substantiel permet de réduire de moitié le déficit structurel de l'institution.

La direction du Grand Théâtre redouble d'efforts pour développer le sponsoring et le mécénat. De son côté, le Conseil de Fondation souhaite relancer la discussion politique sur le plan cantonal, dans l'intention de combler totalement le déficit structurel et de permettre ainsi à l'institution d'assumer pleinement sa mission.

Après avoir redonné à l'édifice prestigieux, dont elle est l'héritière et la garante, son lustre et son éclat d'antan, la Ville de Genève doit pouvoir à présent faire vivre et rayonner le Grand Théâtre, plus grande institution culturelle de Suisse Romande, en offrant aux citoyens et citoyennes une offre culturelle et artistique d'exception.

## Le programme artistique de la saison 2019/20

### OSER L'ESPOIR

Une création mondiale, sept nouvelles productions, trois productions invitées, quatre spectacles de danse, des artistes issus de différents horizons et disciplines artistiques... la ligne artistique d'Aviel Cahn inscrit l'opéra et la danse au cœur du XXI<sup>ème</sup> siècle et de ses enjeux contemporains. Le choix des œuvres et de leurs thématiques se veut réfléchi, alignant les productions qui ont un lien avec Genève, les débats actuels et l'identité de Genève comme ville des Nations Unies et de tradition humanitaire et de science. La saison 2019-2020 ose l'espoir et promet de riches découvertes !

#### 1. Les opéras

La saison 2019-2020 présente 9 opéras, à commencer par **Einstein on the Beach** une œuvre marquante du XX<sup>e</sup> siècle du compositeur américain Philip Glass. Cette première suisse est une manière d'affirmer l'identité de la nouvelle direction avec une nouvelle production conçue par Daniele Finzi Pasca, qui réalise l'édition 2019 de la Fête des Vignerons. En fosse, Titus Engel dirigera l'Einstein-Ensemble formé de musiciens de la Haute école de musique (HEM), du 11 au 18 septembre 2019.

Le fameux opéra **Aida** se distingue souvent par des mises en scène monumentales qui s'attachent plus au grandiose qu'à l'expression des émotions. Le metteur en scène Phelim McDermott recentre cet opéra sur ses protagonistes, offrant un regard intime sur cette intrigue politique. L'Orchestre de la Suisse romande (OSR) sera dirigé par la référence de la musique italienne Antonino Fogliani (du 11 au 22 octobre 2019).

Le Budapest Festival Orchestra sous la baguette de son créateur Iván Fischer donnera **L'Orfeo** de Monteverdi, dans une version mise en espace par le maestro lui-même pour deux soirées exceptionnelles les 28 et 29 octobre 2019. Valerio Contaldo campera le rôle-titre, aux côtés d'Emöke Baráth en Eurydice.

Le Grand Théâtre inscrit sa programmation dans l'innovation et le dialogue, en invitant sa compagnie de Ballet à se produire sur un opéra-ballet, **Les Indes galantes** de Rameau. Cette production, rappelant la vocation internationale de Genève est créée par l'américaine Lydia Steier –déjà connue du public de Salzbourg– en collaboration avec le chorégraphe Demis Volpi et dirigée par une figure familière du public : Leonardo García Alarcón, qui mènera sa Cappella Mediterranea.

Faire du Grand Théâtre un forum au cœur de la société, telle est l'ambition de la nouvelle direction, que l'on retrouve dans **Die Entführung aus dem Serail** de Mozart revu par le metteur en scène belge Luk Perceval en collaboration avec l'écrivaine turque exilée en Allemagne Asli Erdoğan. Le Grand Théâtre rappelle ainsi que si l'opéra consiste souvent en des œuvres du passé, jouée dans des bâtiments historiques, il doit aussi répondre aux enjeux du présent et de l'avenir. Dans cette co-production avec le Grand Théâtre de Luxembourg et du Nationaltheater Mannheim, l'OSR sera dirigé par le grand chef italien Fabio Biondi, du 22 janvier au 2 février 2020.

A nouveau en résonance avec l'histoire de Genève, la scène de Neuve accueille **Les Huguenots** de Meyerbeer, pour la première fois depuis 1927, dans une nouvelle production de Jossi Wieler et Sergio Morabito, dirigée par Marc Minkowski, avec John Osborn dans le rôle de Raoul de Nangis et Rachel Willis-Sørensen en Valentine de Saint-Bris (du 26 février au 8 mars 2020).

Une création mondiale en coproduction avec le Badisches Staatstheater Karlsruhe est commandée à Christian Jost, **Voyage vers l'espoir**, inspirée du film éponyme de Xavier Koller, le seul long métrage suisse à avoir remporté un Oscar, en 1991. Ce drame sur l'espoir et le refuge sera mis en scène par Kornél Mundruczó et accompagné par l'OSR sous la direction de Gabriel Feltz du 30 mars au 8 avril 2020, pendant le festival Archipel.

Walt Disney, Jules Massenet, Charles Perrault... nombreux sont les auteurs à s'être essayés au fameux conte de Cendrillon, cette jeune femme dénigrée par sa marâtre et ses belles-sœurs. Laurent Pelly, accueilli à New York et Londres, revient à Genève après son *Viva la Mamma!* d'anthologie pour **La Cenerentola** de Rossini qui sera dirigée par Stefano Montanari (du 4 au 20 mai 2020).

Œuvre spirituelle et poétique, **Saint François d'Assise** est jouée pour la toute première fois au Grand Théâtre et sur scène en Suisse, sous le regard d'une star de l'art contemporain, Adel Abdessemed. L'Orchestre de la Suisse romande sera emmené du 26 juin au 5 juillet 2020 par un amoureux du répertoire contemporain, son directeur artistique et musical Jonathan Nott.

## 2. Les ballets

Toujours sous la direction de Philippe Cohen, le Ballet du Grand Théâtre sera à l'honneur de cette saison, dans l'idée de faire dialoguer davantage le ballet et l'opéra. Trois références de la danse viendront pour une production inédite, **Minimal Maximal** qui fera écho à *Einstein on the Beach*: Sidi Larbi Cherkaoui, Andonis Foniadakis et Ioannis Mandafounis. Elle marque le retour attendu de l'Orchestre de la Suisse romande en fosse pour accompagner le Ballet du Grand Théâtre, l'occasion de révéler les couleurs des musiques minimales d'Arvo Pärt, Philip Glass et John Adams. Dans **Minimal Maximal**, Daniel Inbal dirigera les chorégraphies signées Sidi Larbi Cherkaoui (*Fall*), Andonis Foniadakis (*Paron*) du 17 au 17 novembre 2019. Demis Volpi chorégraphiera le Ballet du Grand Théâtre dans l'opéra-ballet des **Indes Galantes** du 13 au 29 décembre 2019 et puis Anne Teresa De Keersmaecker sera invitée pour présenter sa dernière création **The Six Brandenburg Concertos** avec sa compagnie Rosas et l'orchestre B'rock, du 20 au 23 février 2020. Philippe Cohen clôt la saison avec, au Bâtiment des Forces motrices, une création chorégraphique du jeune Jérémy Tran, **Ce qu'il nous reste**, du 6 au 14 juin 2020.

## 3. Récitals et concert

Le Grand Théâtre présente six récitals, fort d'une belle sélection des grandes voix du moment, notamment du côté des femmes; avec Marianne Crebassa au côté de Fazil Say (19 janvier 2020), Nadine Sierra (14 octobre 2019) le français Stéphane Degout le 15 mars 2020 et l'allemand Benjamin Appl, se produira le 14 novembre 2019. La scène de Neuve salue le retour de grands noms établis, comme Natalie Dessay, accompagnée par Philippe Cassard (26 avril 2020) et le britannique Ian Bostridge le 13 mai 2020. Regula Mühlemann, qui avait séduit le public en Waldvogel en 2013 et en Suzanna des *Nozze di Figaro* en 2017, fait l'amitié de retrouver la scène genevoise pour un concert de Gala à l'occasion de la Saint-Sylvestre avec l'Orchestre de chambre de Bâle (le 31 décembre 2019).

## 4. La Plage

Intropéras, Late nights, spectacles réalisés par ou pour des enfants, Apéropéras, visites en tout genre, le Grand Théâtre dévoile une ambitieuse programmation hors des représentations d'opéra et de ballet. Et puis, La Plage n'hésite pas à sortir de ses murs et aller découvrir d'autres rives. Parmi les productions proposées par l'équipe, **In the Penal Colony** un opéra de chambre de Philip Glass en coréalisation avec la Bâtie (6 et 7 septembre 2019 Au Lignon),

**Cenerentolina** créé spécialement pour les petits enfants d'après Rossini (12 au 19 décembre 2019) et la création suisse de *Electric Dreams*, un opéra pour les jeunes ou les familles de Matthew Shlomowitz en coproduction avec Contrechamps et le Théâtre Am Stram Gram du 22 au 26 avril 2020. Enfin, **Aida sous les étoiles** fera figure d'événement tout public pour clôturer la saison, en diffusant sur grand écran l'opéra de Verdi au Parc des Eaux-Vives, le 19 juin 2020, dans le cadre de la Fête de la musique.

Baptisé « La Plage » et mené par la dramaturge Clara Pons accompagnée de l'équipe dramaturgique et pédagogique du GTG, ce volet tisse le lien avec la ville et les citoyens en développant une politique active de médiation, de création, de pédagogie et d'événements. Il veut faire du Grand Théâtre un lieu détendu, informel, ouvert à toutes et tous.

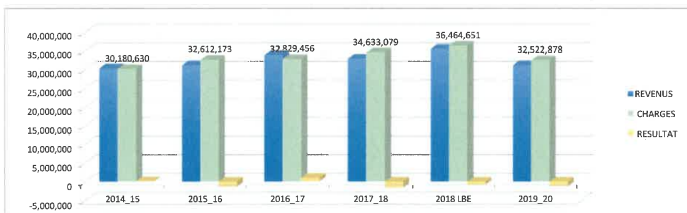
## Explications concernant le budget 2019/20

### 1. Élaboration du budget 2019/2020 sur la base des comptes 2014/2015

Contrairement à la pratique courante, le budget 2019/2020 ne peut pas être établi sur la base du budget 2018/2019 ou des comptes 2017/2018. En effet, la comparaison avec la saison 2017/2018 serait peu pertinente, car elle a été entièrement jouée à l'ODN dans un contexte hors les murs et avec une infrastructure très différente de celle du bâtiment Place de Neuve. Quant à la saison 2018/2019, elle était unique et singulière : le budget présentait un déficit de CHF 4 828 K et comprenait un grand nombre de charges supplémentaires liées à la reprogrammation de la saison et à la double exploitation de l'ODN et du Théâtre Place de Neuve (induites par le retard de chantier). Dans les deux cas, la comparaison aurait été limitée, les recettes de billetterie n'étant pas comparables, en raison des différences de jauges entre l'ODN et le Théâtre Place de Neuve, sans compter que les dépenses n'étaient pas analogues du fait des configurations et des contraintes différentes des deux lieux (transports, locations, stockages...).

En faisant abstraction du loyer théorique de CHF 3,2 millions, les comptes des saisons précédentes, les prévisions 2018/2019 et le budget 2019/2020 se présentent comme suit :

Désignation	Comptes		Comptes		Comptes		LBE	Budget
	2014_15	2015_16	2016_17	2017_18	2018_2019	2019_20		
<b>CHARGES</b>	30 180 630	32 612 173	32 829 456	34 633 079	36 464 651	32 522 878		
CHARGES DU PERSONNEL	17 965 636	18 359 986	16 706 589	18 338 645	20 647 563	20 757 465		
BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	12 137 067	11 786 208	10 164 197	11 155 377	15 684 089	11 622 412		
AMORTISSEMENTS ET SUBVENTIONS	77 927	2 465 979	5 958 671	5 139 056	133 000	143 000		
<b>REVENU SANS LOYER</b>	30 356 275	31 174 813	33 887 303	32 913 562	35 593 715	31 195 549		
PRODUITS BILLETTERIE	10 604 175	8 687 856	7 393 269	7 375 168	8 782 455	10 720 861		
PRESTATIONS	2 438 555	2 739 560	2 565 808	3 107 482	2 378 374	1 622 029		
ALLOCATIONS	4 082 294	3 022 795	3 580 059	3 299 053	4 682 447	5 555 000		
SUBVENTIONS	13 202 379	14 456 859	15 916 819	14 718 085	19 695 950	13 268 819		
DISSOLUTION SUBVENTION ODN & DIVER:	28 871	2 267 743	4 431 347	4 413 773	54 489	28 841		
<b>RESULTAT</b>	<b>175 644</b>	<b>-1 437 360</b>	<b>1 057 846</b>	<b>-1 719 517</b>	<b>-870 936</b>	<b>-1 327 329</b>		



Le budget 2019/2020 a donc été établi sur la base des comptes révisés de la saison 2014/2015. Bien qu'éloignée dans le temps, la saison 2014/2015 s'apparente le mieux à la saison 2019/2020 car elle était entièrement jouée à la Place de Neuve. La comparaison repose sur les comptes et non le budget 2014/2015, faisant ainsi référence à une situation réalisée. De fait, le budget 2014/2015 comportait un certain nombre de réserves et d'inconnues, comme en particulier les postes vacants inscrits au budget et dont un certain nombre n'avaient pas été repourvus durant la saison.

La comparaison avec les comptes 2014/2015 a évidemment ses limites : bien que le montant des subventions soit resté stable depuis lors, certains frais fixes ont augmenté (les loyers par exemple), et la situation du personnel a également évolué en cinq ans.

## 2. Structure du budget 2019/20

La structure du budget est celle définie par la Ville. Elle n'est certes pas optimale pour répondre aux spécificités d'un théâtre de production mais elle a été adoptée et est employée par le Grand Théâtre depuis une dizaine d'années.

Le budget comprend deux types de composantes :

- les composantes de nature « artistique » représentant toutes les dépenses et recettes variables spécifiquement liées aux productions ;
- les coûts et recettes de fonctionnement, en référence au fonctionnement du Théâtre « en état de marche », comme spécifié dans la convention d'exploitation du GTG

Ces composantes budgétaires sont intégrées dans une seule et même structure comptable et forment le budget de la FGTG. Elles se distinguent sur le plan comptable via des analytiques (correspondant aux spectacles).

## 3. Principaux éléments du budget 2019/20 en comparaison avec les comptes 2014/15

Ce chapitre a pour objectif de faire ressortir les éléments clés du budget 2019/20 et les évolutions significatives entre 2014/2015 et 2019/20.

A cet effet, certains coûts sont présentés sous une forme agrégée pour permettre de mieux identifier et signaler des éléments pertinents sur le plan financier en présentant un point de vue plus caractéristique du fonctionnement de l'institution.

### a. Coûts et recettes variables du budget « artistique »

Le programme artistique décrit dans la partie précédente du présent rapport prévoit une production d'opéra de plus qu'en 2014/2015, le même nombre de récitals, ballets et concerts, mais surtout un développement significatif des activités pour jeune public et d'événements spéciaux en marge de la production artistique (activités La Plage).

Tableau 1: Évolution des prestations artistiques depuis 2014/15

Prestations	2014/15	2018/19	2019/20
Opéras	8 prod. / 56 repr.	8 prod. / 58 repr.	9 prod. / 60 repr.
Ballets	3 prod. / 20 repr.	3 prod. / 15 repr.	3 prod. / 18 repr.
Récitals	5	5	6
Concerts	2	3	1
Jeune public	6	4	15
Événements	2	2	7
TOTAL représentations	91 (83 + 8)	87 (81 + 6)	107 (91 + 22)

Par conséquent, les coûts artistiques qui sous-tendent le développement des activités artistiques, pédagogiques et de médiation sont plus élevés (voir tableau 2) :

- La somme des cachets et frais afférents aux artistes passe de CHF 5'806 K en 2014/15 à CHF 6'024 K pour 2019/20 (rubrique 3025, traitement personnel artistique de spectacle, sous-rubrique 317110 défraiements au pers. artistique invité, sous-rubriques 318200 et 318250 charges de personnel artistique payé à des tiers et honoraires artistes, maquettistes, costumiers, salaires nets).
- Les achats de coproductions pour l'opéra et le ballet (rubrique 3135 achats/location production, coproduction et sous-rubrique 313950, transports Achats/Loc. product. coprod.) se montent à CHF 840 K en 2019/20, contre CHF 350 K en 2014/15.
- L'engagement de musiciens supplémentaires, notamment pour l'accueil de l'orchestre invité Cappella Mediterranea pour les Indes Galantes et les renforts d'orchestre pour l'opéra Saint François d'Assise (sous-rubrique 318265 Honoraires Musiciens supplémentaires) passent de CHF 188 K en 2014/15 à CHF 580 K en 2019/20.

En revanche, les coûts du personnel technique de renfort baissent en raison d'une optimisation des ressources de la technique et de l'emploi accru de nouvelles technologies, comme les projections vidéo par exemple (composantes « artistiques » de la sous-rubrique 301100 Traitement personnel temporaire).

Tableau 2 : Principales charges artistiques

Composantes budgétaires principales: Charges	Comptes 2014/15	Budget 2019/20
Cachets artistiques (hors charges) incl. frais voyage et hébergement.	CHF 5'806 K	CHF 6'024 K
Achat Coprod. Opéra et Ballet (incl. spectacles invités et transports)	CHF 350 K	CHF 840 K
Temporaires techniques (hors charges)	CHF 986 K	CHF 723 K
Musiciens supplémentaires	CHF 188 K	CHF 580 K

#### Recettes de billetterie

En contrepartie, les recettes de billetterie sont plus élevées, en raison de l'augmentation des activités artistiques. Les tarifs des billets ont été légèrement revus, notamment pour les catégories de prix moyens mais le montant financier de la jauge reste identique. A noter qu'en partenariat avec la Mobilière qui prendra à sa charge le manque à gagner de billetterie par rapport au tarif de base le plus faible, le Grand Théâtre a développé une nouvelle offre de billets à CHF 17.- à partir de la saison 2019/20.

L'évaluation des recettes de billetterie est prudente. Elle se réfère à des taux de présence plutôt en deçà des chiffres obtenus par le passé. Pour la saison 2019/20, les taux de présence par production ont été évalués comme suit :

- entre 75% et 90% (Aïda) pour l'opéra
- entre 70% et 85% pour le ballet
- entre 70% et 85% pour les récitals et les concerts
- autour de 65% pour les spectacles jeune public

A noter que le taux de présence moyen était de 85% en 2014/15<sup>1</sup>.

Sur une jauge de 1'500 places et avec la tarification pratiquée, le montant des recettes budgétées s'élève ainsi à CHF 10'720 K pour la saison 2019/20, contre CHF 10'604 K en 2014/15 (rubriques 4340 Produits de la Billetterie, Abonnements et 4341 Produits de la Billetterie, Entrées confondues).

<sup>1</sup> Source: statistiques 2014/15 Union Suisse des Théâtres

#### Vente et location de productions

Pour la vente et location de productions, les recettes attendues sont comparables (CHF 125 K en 2019/20, contre CHF 115 K en 2014/2015, rubrique 4355, *Ventes/locations Coprod.*).

#### Mécénat & sponsoring

Alors que les revenus du mécénat et sponsoring avaient sensiblement baissés ces dernières années, la nouvelle direction a fortement renforcé et développé ses partenariats afin de compléter le financement des budgets artistiques et pédagogiques. Le montant du sponsoring/mécénat s'élève à un total de CHF 5,5 millions. Le Cercle du Grand Théâtre, les grands mécènes et les mécènes ainsi que plusieurs Fondations qui se sont engagées fidèlement pour le Grand Théâtre contribuent de manière significative au financement des activités du GTG (rubrique 469 *Autres subventions et Allocations*). Par soucis de discrétion et pour protéger l'anonymat de nos généreux donateurs, les montants et les noms ne sont pas mentionnés dans le présent rapport.

#### b. Frais fixes du budget de fonctionnement

En dehors des coûts variables liés à la programmation du GTG, les éléments principaux expliquant l'évolution des charges sont les suivants :

- Les coûts de transition pour la nouvelle direction
- La création et le développement d'une nouvelle identité institutionnelle
- Les dépenses supplémentaires et la création de postes liés au développement de mesures de communication et de marketing
- Les engagements pour pourvoir les postes vacants inscrits à l'organigramme
- Les évolutions salariales (ballet) et indemnités du chœur
- L'augmentation des charges sociales
- L'augmentation des loyers et frais d'entretien du bâtiment

Tableau 3: Coûts ponctuels, développement commercial (marketing/communication), renouvellement du public

Surcoûts	Comptes 2014/15	Budget 2019/20
Coûts de transition 5 pers. 2 ans (hors salaires)		CHF 180 K
Nouveau Corporate ID (frais 2018/19: CHF 90K et 2019/20: CHF 210 K imputés en 2019/20; 2020/21 : CHF 150 K)		CHF 300 K
Développement Comm/marketing		CHF 140 K
Création poste spécialiste digital		CHF 85 K
Création poste vidéaste (compense partiellement les honoraires de vidéos)		CHF 72 K

#### Frais de transition

La programmation d'une saison artistique se prépare deux ans en avance, ce qui induit des surcoûts conséquents par rapport au fonctionnement courant du Théâtre.

Les honoraires de la nouvelle direction ont été comptabilisés durant les saisons en court. Les frais de déplacement et d'hébergement seront imputés à l'exercice comptable 2019/20. Ils concernent cinq personnes durant 2 ans et s'élèvent à CHF 180 K (compris dans la rubrique 3170 *remboursement frais de repas, voyages & hébergmt pers. interne*).

#### Identité institutionnelle

Marqueur d'un nouveau positionnement, l'identité visuelle du Grand Théâtre a été intégralement changée, ainsi que le site internet, et les principaux supports et outils de communication. Le mandat a été confié à l'entreprise de communication Havas. Les frais afférents au travail de l'agence Havas réalisés depuis 2018 s'élèvent à CHF 300K. Ces frais sont reportés sur la saison 2019/2020 sous la rubrique *3183 Autres Honoraires & Prestations de Tiers*.

Autant les frais de transition que les frais de l'agence Havas sont des frais ponctuels et uniques.

#### Communication / marketing

Pour promouvoir les activités artistiques et toucher de nouveaux publics, il est prévu de renforcer les activités de communication et de marketing (rubriques *3101 Frais d'impression, 3102 Journaux, revues, revues spécialisées, 3103 Impression matériel publicitaire, 3104 Frais de publicité 3181, Honoraires de Publications* et sous-rubrique *318380 Honoraires & Prestations diverses*) et d'engager un spécialiste digital chargé de développer la présence du GTG sur les réseaux sociaux et nouveaux médias, ainsi qu'un vidéaste pour remplacer les mandats externes (Rubrique *3010 Personnel permanent*).

#### Locations, stockage

Après une rénovation complète du bâtiment, des remises aux normes de sécurité et conformités environnementales santé/sécurité au travail, le loyer du hall de peinture et de stockage des décors Verntissa a été réévalué. En tenant compte de l'état et du volume des locaux, le loyer est passé de CHF 268 K à CHF 565 K en cinq ans (rubrique *3160 loyers immobilier et surfaces*). Les coûts de stockage des décors dans des containers est également plus conséquent car le volume de stockage et le prix de location des containers a augmenté. Actuellement le montant de location des containers s'élève à 320K, contre CHF 207 K en 2014/15. Le Grand Théâtre dispose également d'un local de stockage à Emma- Kammacher. La nouvelle direction a l'intention de faire à un état des lieux afin d'optimiser le parc de stockage et de procéder au tri, à la vente ou l'élimination de certaines productions.

#### Entretien des bâtiments

Les frais d'entretien du bâtiment Place de Neuve ont également augmenté (rubrique 3140 Entretien) : les extensions des sous-sol réalisées dans le cadre des travaux de rénovation représentent une augmentation de surface de 800 m2, les parquets huilés nécessitent un entretien délicat et plus coûteux, de nouvelles surfaces vitrées et salles de répétition sont également à prendre en compte.

Tableau 4: Augmentation des charges de fonctionnement courantes et amortissements

Augmentation des charges	Comptes 2014/15	Budget 2019/20
Location Hall Verntissa décors/peinture/stockage	CHF 268 K	CHF 565 K
Stockage prod. et containers	CHF 207 K	CHF 328 K
Entretien bâtiment	CHF 338 K	CHF 387 K
Amortissements	CHF 77 K	CHF 143 K
Acquisition matériel technique	CHF 687 K	CHF 300 K

#### Amortissements et investissements

Dans le cadre la convention d'exploitation entre la Ville et la Fondation du Grand Théâtre, la Ville met à disposition de la Fondation un « théâtre en état de marche ». En fonction de ce principe, les investissements les plus importants sont à la charge directe de la Ville et de manière simplifiée, la Fondation prend à sa charge le matériel technique « mobile » (c'est-à-dire non rattaché au Théâtre), qui en général est moins onéreux. Jusqu'à présent, l'acquisition de matériel, notamment technique était comptabilisé dans les charges courantes. A présent, cette pratique doit changer : à partir d'un certain montant, le matériel doit être systématiquement amorti. Les amortissements d'investissements passés (rubrique 3315 Amortissements immobilisations corporelles) s'élèveront à CHF 143 K pour la saison 2019/20 (contre CHF 70 K en 2014/15). Il est à relever que l'Opéra des Nations a été entièrement amorti, ainsi la sous-rubrique 331510 amortissements Opéra des Nations présente un solde nul.

En raison des investissements réalisés dans le cadre de la PR 1314, le montant prévu pour l'acquisition de matériel technique peut être revu à la baisse pour les prochaines saisons. Pour 2019/20, le montant d'investissement prévu est de CHF 300 K, contre CHF 687 K en 2014/15 (rubrique 3111 Acquis. Machines, Outillages, Mobilier & Equipmts).

#### Charges du personnel

Tableau 5: Évolution des charges salariales et consolidation de la structure du point de vue RH

Développement des frais de personnel	Comptes 2014/15	Budget 2019/20
Personnel permanent et temporaire (incl. nouveaux postes et engagements postes vacants)	CHF 3'578 K	CHF 3'996 K
Salaires choeur	CHF 3'716 K	CHF 3'903 K
Salaires ballet	CHF 2'308 K	CHF 2'536 K
Salaires jeune troupe	CHF 248 K	CHF 190 K
Pers. artistique Primes & indemnités	CHF 915 K	CHF 603 K
Assurances sociales	CHF 1'023 K	CHF 1'371 K

Les charges salariales cumulées du personnel permanent et temporaire affichent une hausse de CHF 418 K (rubriques 3010 *Personnel permanent* et 3011 *Traitement personnel temporaire & Pers. Invité*). Cette hausse provient de l'engagement de personnel fixe pour repourvoir les postes vacants inscrits à l'organigramme et de la création des nouveaux postes susmentionnés (spécialiste digital et vidéaste).

Les charges salariales du personnel artistique permanent (rubrique 3020 *Traitement Personnel artistique*) se montent à un total de CHF 6 630 K pour la saison 2019/20, contre CHF 6 272 K en 2014/15. Elles comprennent les salaires des choristes, des danseurs et de la jeune troupe d'opéra dont les montant figurent dans le *tableau 5* ci-dessus. L'augmentation de la masse salariale du chœur provient de l'engagement de deux choristes, dont les postes vacants en 2014/15 avaient été temporairement occupés par des renforts auxiliaires (rubrique 302050 *Traitement Pers artistique, Chœur*). La masse salariale du ballet a augmenté de CHF 228 K (rubrique 302060 *Traitement Pers artistique, Ballet*) en raison de la progression salariale des danseurs régie par la convention collective de travail du ballet : comme la troupe de danse

est très stable, il y a eu très peu de renouvellement depuis 2014/15 et l'ensemble des salaires a évolué à la hausse.

*La rubrique 3024 Pers. Artistique - Primes & Indemnités de fonction* marque une baisse significative de CHF 312 K entre 2014/15 et 2019/20. Cet écart s'explique principalement par la création d'une provision pour les vacances des collaborateurs en 2014/15 afin de répondre aux nouvelles normes comptables (*sous-rubrique 302430 Provision vacances*).

Depuis 2014/15, les dispositions touchant aux cotisations salariales ont évolué : toutes les personnes qui exercent une activité lucrative en Suisse sont soumises aux cotisations AVS, AI et APG dès le premier jour d'engagement, contrairement à la pratique antérieure, selon laquelle les cotisations démarraient après trois mois d'engagement. La nouvelle disposition affecte particulièrement les artistes et temporaires. Ce changement de pratique, joint à l'augmentation de la masse salariale globale engendre une hausse des assurances sociales de CHF 348 K (*rubrique 303 Assurances sociales*).

#### Subventions

Avec une subvention de CHF 10 768 K et la mise à disposition de 186 fonctionnaires, la Ville de Genève demeure de loin le principal soutien du Grand Théâtre.

La subvention cantonale de CHF 3 000 K, définie dans le cadre de la convention de subventionnement tripartite signée entre le Canton, la Ville et la FG TG le 26 avril 2017 a été refusée le 15 décembre 2017 par le Grand Conseil. Le Conseil de la FG TG espère reprendre les négociations et trouver un soutien durable permettant de pallier au déficit structurel de l'institution.

La subvention de l'Association des Communes genevoises demeure inchangée avec CHF 2 500 K (*rubriques 461 Canton et 462 Communes*).

#### c. Résultat financier

Avec un total des charges de CHF 35 707 K pour un montant total des recettes de CHF 34 380 K, le budget de la saison 2019/20 présente un déficit de CHF 1 327 K.

Comme annoncé en préambule, ce résultat négatif provient principalement du déficit structurel du Grand Théâtre. Si le Canton accepte de prendre part au subventionnement du Grand Théâtre, le déficit pourrait être absorbé. Quoi qu'il en soit, il est prévu d'établir une convention quadriennale entre la Fondation du Grand Théâtre et la Ville : le principe est d'obtenir un résultat équilibré à la fin de la période de subvention de quatre ans. Cette pratique est courante pour les institutions culturelles. L'arbitrage par période plutôt que par saison donne plus de flexibilité dans la gestion des résultats financiers.

Il faut de toute façon relever qu'une nouvelle saison sous un changement de direction est forcément plus onéreuse en raison des nouveaux investissements à consentir. Sur CHF 1 327 K de déficit, près de CHF 500 K concernent un montant ponctuel lié à l'arrivée de la nouvelle direction et à la transition de direction ainsi qu'à la mise en place d'une nouvelle stratégie de communication. Il est néanmoins primordial d'engager les ressources nécessaires pour amorcer pleinement une première saison et insuffler au Grand Théâtre une nouvelle dynamique.

## **Remerciements**

La Direction et le Conseil de Fondation du Grand Théâtre remercient le Conseil Municipal de son soutien et s'engage à faire du Grand Théâtre de Genève :

- **Un opéra ancré dans la cité**
- **Un opéra, miroir d'identité culturelle**
- **Un opéra qui rayonne vers l'extérieur**
- **Un opéra pour tous**
- **Un opéra porteur d'espoir**

Annexe : Budget de la saison 2019/2020 du Grand Théâtre de Genève, approuvé par le Conseil de Fondation du Grand Théâtre dans sa séance du 14 avril 2019.

Numéro	Désignation	Comptes 2014/2015	Budget 2019/2020	Ecart
			<small>Version 12.04.2019</small>	
	<b>Résultat de la période</b>	<b>175 644</b>	<b>-1 327 329</b>	<b>-1 502 973</b>
3	CHARGES	-33 365 164	-35 707 412	-2 342 247
4	REVENUS	33 540 809	34 380 083	839 274
<b>30</b>	<b>CHARGES DU PERSONNEL</b>	<b>-17 965 636</b>	<b>-20 757 465</b>	<b>-2 791 830</b>
300	Jetons de présence	-167 043	-164 000	3 043
301	Salaires & Traitements	-3 767 606	-4 141 429	-373 824
3010	Personnel permanent	-1 813 483	-2 418 106	-604 624
3011	Traitement personnel temporaire & Pers. Invité	-1 765 361	-1 578 244	187 117
3012	Traitement Stagiaires & Apprenants	0	0	0
3013	Heures supplémentaires & Indemn. Trav. Irreg.	0	0	0
3014	Primes, indemnités et provisions	-188 762	-145 079	43 683
<b>302</b>	<b>Personnel artistique</b>	<b>-11 366 553</b>	<b>-13 343 149</b>	<b>-1 976 596</b>
3020	Traitement Personnel artistique	-6 272 312	-6 630 089	-357 777
302040	Traitement Pers artistique, Jeune Troupe	-248 166	-190 000	58 166
302050	Traitement Pers artistique, Choeur	-3 716 046	-3 903 602	-187 556
302060	Traitement Pers artistique, Ballet	-2 308 101	-2 536 487	-228 386
3021	Traitement Personnel artistique temporaire	-93 850	-85 000	8 850
3024	Pers.Artistique - Primes & Indemnités de fonction	-914 775	-603 659	311 116
3025	<b>Traitement Personnel Artistique de Spectacle</b>	<b>-4 085 615</b>	<b>-6 024 400</b>	<b>-1 938 785</b>
302510	Cachet Metteurs en Scène (y c.Assist.)	-254 100	-685 000	-430 900
302520	Cachet Chefs d'Orchestres (y c.Assist.)	-620 900	-693 000	-72 100
302530	Cachet Chorégraphes (y c.Assist.)	-131 422	-235 000	-103 578
302540	Cachet Artistes & Solistes	-2 501 078	-2 448 400	52 678
302550	Cachet Maîtres d'oeuvre (Scénogr.Costum.)	-190 700	-736 000	-545 300
302560	Traitement Choeur auxiliaire	-118 298	-419 000	-300 702
302565	Traitement Musiciens auxiliaires	0	0	0
302570	Traitement Artistes, Librettiste	0	-193 000	-193 000
302580	Traitement Danseurs Surnuméraires	-103 755	-90 000	13 755
302590	Traitement Figurants	-165 362	-525 000	-359 638
<b>303</b>	<b>Assurances sociales</b>	<b>-1 023 948</b>	<b>-1 371 021</b>	<b>-347 073</b>
3031	Ch.sociales - Cotisations AVS, AI, APG	-618 251	-812 218	-193 967
3032	Ch.sociales - Cotisations Ass.chômage	-122 683	-162 028	-39 345
3033	Ch.sociales - Cotisations Ass.maternité	-4 701	-8 100	-3 399
3034	Ch.sociales - Cotisations Alloc.familiales (ALFA)	-270 034	-379 952	-109 918
3035	Ch.sociales - Fonds formation professionnelle	-8 156	-8 723	-567
3038	Ch.sociales s/provisions Salaires & Indemnités	-123	0	123
				0
<b>304</b>	<b>Caisse de pension et de prévoyance</b>	<b>-913 672</b>	<b>-1 089 066</b>	<b>-175 394</b>
305	<b>Assurance maladie et accidents</b>	<b>-413 429</b>	<b>-500 300</b>	<b>-86 872</b>
3051	Ch.sociales - Primes Ass.accidents	-230 910	-291 420	-60 510
3052	Ch.sociales - Primes Ass.perte gain maladie (APG)	-116 175	-134 252	-18 077
3053	Ch.sociales - Part.assurance maladie	-62 000	-69 782	-7 782
3054	Ch.sociales - Cotisation au Fonds de décès	-4 324	-8 446	-522

306	<b>Prestations en nature</b>	<b>-29 669</b>	<b>-36 500</b>	<b>-6 831</b>
				0
3061	Équipement personnel et de sécurité	-14 564	-16 500	-1 936
3062	Frais de repas, Réception aux collaborateurs	-15 104	-20 000	-4 896
<b>308</b>	<b>Personnel intérimaire</b>	<b>-251 495</b>	<b>-60 000</b>	<b>191 495</b>
<b>309</b>	<b>Autres charges du personnel</b>	<b>-32 223</b>	<b>-52 000</b>	<b>-19 777</b>
3090	Autres Ch. du personnel hors formation	-28 846	-30 000	-1 154
3092	Formation	-3 377	-22 000	-18 623
<b>31</b>	<b>BIENS, SERVICES &amp; MARCHANDISES</b>	<b>-12 137 067</b>	<b>-11 622 412</b>	<b>514 655</b>
<b>310</b>	<b>Fournitures de bureau, imprimés, publicité</b>	<b>-1 041 552</b>	<b>-1 025 766</b>	<b>15 787</b>
3100	Fournitures de bureau	-45 917	-45 000	917
3101	Frais d'impression	-53 453	-60 000	-6 547
3102	Journaux, revues, revues spécialisées, Livres	-5 159	-5 000	159
3103	Impression matériel publicitaire	-369 840	-398 211	-8 370
3104	Frais de publicité	-547 183	-517 555	29 628
<b>311</b>	<b>Achat mobilier, machines, véhicules, mat. d'équip.</b>	<b>-849 214</b>	<b>-360 000</b>	<b>489 214</b>
3111	Acquis. Machines, Outillages, Mobilier & Equipmts	-737 242	-300 000	437 242
3112	Acquisition d'équipements de sécurité	0	0	0
3114	Acquisition d'équipements informatiques	-111 972	-60 000	51 972
3117	Acquisitions Eqpmts spécifiques de spectacles	0	0	0
3119	Frais Transports liés aux Acquisitions	0	0	0
<b>312</b>	<b>Eau, Energie, Combustible</b>	<b>-32 104</b>	<b>-35 000</b>	<b>-2 896</b>
<b>313</b>	<b>Achat de fournitures et marchandises</b>	<b>-2 883 628</b>	<b>-3 289 904</b>	<b>-406 276</b>
3131	Achat de matériel et fournitures d'entretien	-312 505	-300 000	12 505
3132	Matériel lié à la santé et à la sécurité	0	0	0
3135	Achats/Location Production, Coproduction	-315 153	-760 000	-444 847
3136	Achats Matériel & Fournitures pour Productions	-1 649 146	-1 817 879	-168 733
3138	Marchandises - Buvette, Bars, Restaurants	-473 031	-242 025	231 006
3138	Achats marchandises destinées à la vente	-2 275	-20 000	-17 725
3139	Frais Transp. & Douane s/Achats Matériel & March.	-131 519	-150 000	-18 481
<b>314</b>	<b>Entretien des immeubles par des tiers</b>	<b>-346 002</b>	<b>-412 720</b>	<b>-66 718</b>
<b>315</b>	<b>Entretien d'objets mobiliers par des Tiers</b>	<b>-144 415</b>	<b>-223 980</b>	<b>-79 165</b>
3151	Entr.Maint.Nett. Machines, Outil.Mobilier & Eqpmts	-45 892	-50 000	-4 108
3152	Entr.Maint.Nett. Machines & Equipmts de sécurité	0	0	0
3154	Entr.Maint.Nett. Eqpmts Informatiques & Photocop.	-14 077	-78 580	-64 503
3155	Entr.Maint.Nett. Décors, Accessoires & Costumes	-52 302	-50 000	2 302
3157	Entr.Maint.Nett Eqpmts spécifiques de spectacles	-32 145	-45 000	-12 855
<b>316</b>	<b>Loyer, fermage, et redevance d'utilisation</b>	<b>-1 344 587</b>	<b>-1 840 002</b>	<b>-495 415</b>
3160	Loyer Immobilier, Surfaces	-1 043 507	-1 431 350	-387 843
316010	Locat. Immo.&surfaces (buvette&parking)	-43 710	-40 000	3 710
316011	Location Rue E.Kammacher, Meyrin	-366 183	-360 000	6 183
316012	Location Villa Rigot loyer+parking	0	-11 550	-11 550
316021	Location BFM, V.Hall & autres	-157 750	-125 500	32 250
316030	***Location surface Atelier INACTIF	0	0	0

316031	Location Verntissa	-288 629	-565 500	-296 871
316080	Location Volume de stockage	-207 236	-328 800	-121 564
3161	Location Machines, Outillage, Mobilier & Equipmts	-6 841	-10 000	-3 159
3162	Location Equipements de sécurité	0	0	0
3163	Location Véhicules motorisés	-1 295	0	1 295
3164	Location Equipements Informatiques & Photocopieurs	-188 878	-244 102	-55 224
3165	Location Equipements et matériel plateau	-77 678	-98 000	-20 322
3167	Location Instruments de musique	-26 388	-56 550	-30 162
3169	Location Frais de transports y relatifs	0	0	0
<b>317</b>	<b>Dédommagements</b>	<b>-1 442 342</b>	<b>-1 350 000</b>	<b>92 342</b>
3170	Rbt Frais de Repas, Voy. & Hébergmts Pers.Interne	-462 747	-705 000	-242 253
3171	Défraiements, Frais Voy. & Hébergmts Pers.Invité	-753 692	-487 500	266 192
317110	Défraiements au pers. artistes invité	-191 776	0	191 776
317111	Défraiements pers. artiste invité avance	0	0	0
317120	Frais voy. héberg. pers. ARTISTES invité	-561 917	-487 500	74 417
317121	Frais voy. héberg. pers.invité avances	0	0	0
3172	Frais de réception GTG (Empl. Pers.invité, Tiers)	-61 545	-63 000	-1 455
3173	Frais de représentation (Invitation de tiers)	-164 357	-94 500	69 857
3179	Consommation interne	0	0	0
<b>318</b>	<b>Honoraires et prestations de services</b>	<b>-3 947 575</b>	<b>-3 060 441</b>	<b>887 134</b>
3180	Prestations de Surveillance et de Sécurité	-130 820	-140 000	-9 180
3180	Elim.Déchets, Voirie, Déclassement	-80 795	-100 000	-19 205
318080	Prestations Elimination & Déclassement	-80 795	-100 000	-19 205
3181	Honoraires de Publications	-331 581	-266 550	65 031
3182	Honoraires de Prestations Artistiques	-1 717 918	-580 150	1 137 768
318200	Ch. de per. artist. payé à des tiers	-1 045 082	0	1 045 082
318250	Hono Artistes, Maquett, Costum.(etc) sal. net	-484 532	0	484 532
318265	Honoraires Musiciens supplémentaires	-188 304	-580 150	-391 846
3183	Prestations Médicales	-75 275	-55 375	19 900
3183	Autres Honoraires & Prestations de Tiers	-381 265	-744 820	-363 554
318310	Honor. Prestat. Audit, Avocat & Conseil	-37 318	-90 000	-52 682
318340	Honoraires & Prestations informatiques	-53 350	-85 000	-31 650
318350	Honor. & prestation technique de plateau	-40 820	-40 820	0
318380	Honoraires & Prestations diverses	-249 778	-529 000	-279 222
3184	Frais de communication	-120 288	-97 160	23 128
3185	Frais d'expédition (Courrier&Transport à l'extér.)	-419 546	-427 173	-7 627
3186	Primes d'assurances	-64 466	-64 466	0
3187	Frais bancaires et de recouvrement	-89 264	-96 639	-7 375
3188	Droits d'Auteurs	-528 610	-480 362	48 248
3189	Redevances, Taxes & Impôts	-7 747	-7 747	0
<b>319</b>	<b>Frais divers</b>	<b>-105 649</b>	<b>-25 000</b>	<b>80 649</b>
3190	Pertes de Changes	-103 088	0	103 088

3196	Autres Frais (Cotisation et Dédommagements)	-2 561	-25 000	-22 439
<b>33</b>	<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>-77 927</b>	<b>-143 000</b>	<b>-65 073</b>
<b>330</b>	<b>Patrimoine financier</b>	<b>12 820</b>	<b>0</b>	<b>-12 820</b>
3300	Pertes s/ débiteurs	12 820	0	-12 820
<b>36</b>	<b>SUBVENTIONS ACCORDEES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>363</b>	<b>PROPRES ETABLISSEMENTS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
4	REVENUS	33 540 809	34 380 083	839 274
42	REVENUS DES BIENS	47 774	0	-47 774
420	Avoirs à vue	793	0	-793
43	REVENUS DIVERS	13 023 827	12 371 730	-652 097
434	Redevances d'utilisation et prestations de service	12 385 377	11 890 072	-495 305
4340	Produits de la Billetterie, Abonnements	4 801 237	10 720 861	5 919 624
4341	Produits de la Billetterie, Entrées	5 802 938	-200 000	-6 002 938
4342	Produits de la Billetterie, Taxes	46 146	8 000	-38 146
4343	Produits de Repr. Externes (Tournées)	388 258	405 000	16 742
4344	Produits des Droits d'Enregistrements	137 925	137 925	0
4345	Produits Locations (Salle, Costumes & Vestiaires)	91 799	91 799	0
4347	Produits de la Publicité	294 248	300 000	5 752
4348	Produits de Restauration Buvette, Bars, Restaurant	822 825	426 488	-396 337
46	SUBVENTIONS & ALLOCATIONS	17 284 673	18 823 819	1 539 146
461	Cantons	0	0	0
4610	Subventions Cantonales non Affectées	0	0	0
462	Communes	13 202 379	13 268 819	66 440
4620	Subv. Ville de Genève non Affectées aux Spectacles	10 868 819	10 768 819	102 000
4621	Subv. Ville de Genève Affectées aux Spectacles	35 560	0	-35 560
4625	Subventions des Communes (Hors VGE)	2 500 000	2 500 000	0
469	Autres subventions et Allocations	4 082 294	5 555 000	1 472 706
4690	Produits de Mécénat	650 000	2 625 000	1 975 000
4691	Produits de Sponsoring & Partenariats	1 287 735	925 000	-362 735
4692	Soutien d'organismes privés ou semi-publics	1 899 590	1 730 000	-169 590
4693	Soutien de Sponsors/Partenaires affecté	245 000	275 000	30 000
49	IMPUTATIONS INTERNES	3 184 534	3 184 534	0
496	VGE Produits - Location d'immuables	3 184 534	3 184 534	0
4960	VGE Produits - Location des Bâtiments	3 184 534	3 184 534	0
496000	VGE Produits - Location des Bâtiments	3 184 534	3 184 534	0